



Les leçons de la guerre gréco-turque

(1919-1922)

sous la direction de M. Francis Simonis

Commandant Thibaut RAVEL

25^e promotion de l'Ecole de Guerre

RESUME

La guerre gréco-turque (1919-1922) marque, par la défaite de la politique panhellénique, la fin de la présence occidentale en Asie mineure. Au-delà de l'affrontement entre les armées grecques et turques, la présence de deux armées françaises, l'une à Constantinople et l'autre au Levant, met en exergue des unités qui ont évolué dans plusieurs champs : intervention en contre-insurrection et stabilisation, espaces lacunaires et zone urbaine. Des enseignements riches sur les plans militaire et politique permettent de mieux comprendre les engagements français conduits depuis 1945 mais également de mieux préparer les interventions futures. Pour cela, il faut mieux appréhender l'approche globale en n'y plaçant pas nécessairement l'action militaire au premier rang.

SUMMARY

Through the defeat of the Greek policy of expansionism, the Greco-Turkish War of 1919–1922 represents the end of Western presence in Asia Minor. Over the fighting between Greek and Turkish armies, two French forces, which were on the area, the one in Constantinople, the other in the East, show us some units which involves several courses of action: counter insurgency intervention and stabilization, gap and urban areas. Many military a politics lessons learned allow to better understand the post-World War Two France-led conflicts but also to better prepare future operations. So we should better implement the comprehensive approach, especially by conducting a action which are not necessarily military-led.

SOMMAIRE

Résumé	p.2
Sommaire	p.3
Introduction	p.4
I- Contexte	p.5
a) Un antagonisme entre deux civilisations.....	p.5
b) Le rôle des acteurs extérieurs.....	p.14
II- Une campagne militaire au RETEX intéressant	p.20
a) Un manque flagrant de moyens.....	p.20
b) Une vision opérative limitée.....	p.23
c) Une stratégie kémaliste exemplaire.....	p.25
III- Une approche politique défailante	p.28
a) Un manque absolu de volonté.....	p.28
b) Une politique de proxys défailante.....	p.30
c) Une absence de vision à long terme qui dessert nos intérêts économiques.....	p.31
Conclusion	p. 34
Annexes	p.35
Sources et bibliographie	p.39

INTRODUCTION

Depuis les Capitulations, la France entretenait une relation particulière avec l'Empire ottoman. Pourtant, en 1918, malgré son poids dans la négociation des traités de paix, elle ne parvint pas à s'opposer au démembrement de cet empire multiséculaire. Les conséquences de cette politique furent lourdes et la situation actuelle dans la sous-région en porte encore les stigmates. La position des pays de l'Entente, et notamment de la France, qui focalisera ici notre attention, peut être comprise par l'étude de la guerre-gréco-turque. En effet, ce conflit qui a opposé la Grèce, tantôt monarchique, tantôt républicaine, à une Turquie naissante portée par Mustapha Kemal, a profondément bouleversé, au lendemain de la Première guerre mondiale, la géopolitique et la géostratégie des acteurs de la région. Aussi les leçons, c'est-à-dire toute sorte d'instruction que reçoit une personne, ou pour sa propre conduite, ou pour traiter de quelque affaire, de cette guerre seront abordées, dans cette étude, dans les champs militaires, diplomatiques et économiques.

Sous ce prisme, il paraît intéressant de mettre en exergue des préceptes qui seraient aujourd'hui applicables dans la stratégie gouvernementale française, laquelle s'inscrit dans une approche globale voulue par les théories occidentales.

Au vu de la guerre gréco-turque, il apparaît qu'une coordination civilo-militaire est nécessaire dès le temps de crise afin de préserver les intérêts économiques français dans une zone d'intervention, notamment lorsque l'engagement est multinational.

Pour étayer cette idée, il convient, après avoir rappelé le contexte dans lequel sont engagés de nombreux acteurs dans la sous-région, d'évoquer les principes tant tactiques qu'opératifs et stratégiques utilisés lors de ce conflit. Il s'agit ensuite de mettre en lumière les défaillances de l'approche politique française tant au Levant qu'en Asie mineure malgré une profonde connaissance de la région et de sa culture.

I- Contexte

Aux confins orientaux de l'Europe et aux marches de la Russie, l'Asie mineure constituait un carrefour stratégique.

Dans le sens est-ouest, il existait une double problématique. La première était d'ordre culturel et constituait la plus importante. Elle vit se confronter l'hellénisme à la pression turque depuis plusieurs siècles. La décadence de l'hellénisme connut son point d'orgue en 1922 à la fin de la guerre gréco-turque. A l'opposé, le turquisme était un mouvement plus récent dont les aspects nationalistes allaient poindre avec la révolte des jeunes Turcs. La seconde était du ressort géoéconomique. En effet, l'Asie mineure était aux portes de l'Europe et vit transiter toutes les richesses naturelles extraites au Moyen-Orient par les puissances européennes.

Dans le sens nord-sud, la problématique des détroits était majeure, notamment pour la Russie. Les détroits du Bosphore et des Dardanelles, qui fermaient l'accès méridional de la mer Noire, constituaient en effet le seul accès à une mer chaude pour la jeune république soviétique. De plus, l'internationalisation des détroits, non inscrite encore dans le droit de la mer, représentait déjà un enjeu pour les grandes puissances. Enfin, la confrontation séculaire entre la Russie et l'empire britannique se poursuivait toujours.

a. *Un antagonisme entre deux civilisations*

i. La poussée moderne de l'hellénisme

La forme moderne de l'hellénisme date de la guerre d'indépendance grecque, dans les années 1820. Ce mouvement fut porté en Europe par les écrivains romantiques, dont Lord Byron fut le plus illustre représentant puisqu'il perdit la vie lors du siège de Missolonghi en 1824. Le philhellénisme européen et le clientélisme politique grec allait marquer durablement la Grèce moderne.

Les promesses faites par l'Entente lors de l'entrée en guerre en 1917 de la Grèce, gouvernée par le républicain Eleftherios Vénizélos, à ses côtés allaient alimenter les velléités grecques en Asie mineure, sous la bannière de la *Megali Idea*. Cette Grande Idée, élément central du nationalisme grec, concevait une Grèce agrandie centrée géographiquement sur la mer Egée, reformant ainsi l'Empire byzantin qui aurait regroupé toutes les populations hellénophones. La conscience religieuse des Grecs soutenait également cette vision nationaliste car elle aurait

permis de libérer la communauté orthodoxe grecque soumise aux Turcs et de rendre Constantinople, tombée en 1453, à la chrétienté.

Carte n°1 – La formation de la Grèce moderne¹

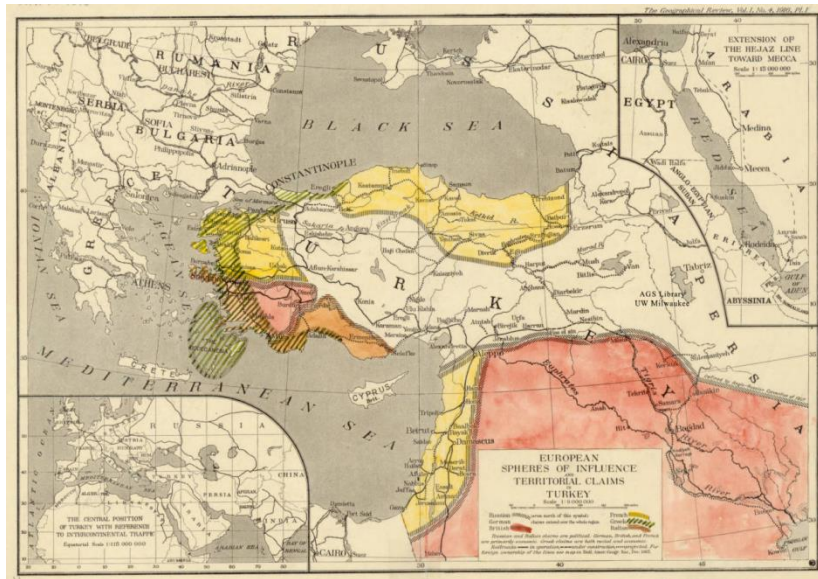


Aussi pour attirer la Grèce dans le conflit qui les opposait aux empires centraux, les puissances alliées concédèrent d'importantes compensations territoriales : la Thrace orientale, l'Anatolie occidentale et les îles de Limbros et Tenedos, qui gardaient l'entrée du détroit des Dardanelles. Cependant l'opinion publique grecque fut frustrée car ses visées sur Constantinople ne furent pas satisfaites.

Dans les faits, l'armée grecque débarqua à Smyrne le 15 mai 1919 pour prendre possession de l'Anatolie occidentale dont l'administration lui sera confiée par l'article 69 du traité de Sèvres qui sera signé le 20 août 1920. Ces dispositions préparatoires au traité de paix, qui s'accompagnèrent d'agissements violents vis-à-vis de la population ottomane, allaient braquer l'opinion turque et exacerber le nationalisme porté par Mustapha Kemal.

¹ www.atlas-historique.net

Carte n°2 – Sphères d’influence et revendications territoriales en 1915²



ii. La naissance du nationalisme turc

En 1918, l’empire ottoman n’avait pas seulement perdu la guerre. Obligé de se soumettre à l’occupation alliée, il avait en fait cessé d’exister, même si, sur le papier, la fiction d’un Etat indépendant était maintenue. Le désastre était tel que les principaux responsables de la participation de la Turquie au conflit mondial décidèrent de chercher refuge auprès de l’Allemagne. La fuite des principaux dirigeants du Comité Union et Progrès, l’organe politique des Jeunes Turcs, sonna le glas de cette formation. Consternée par l’ampleur du cataclysme, l’opinion publique ne tarda pas à exiger le châtement des unionistes. Ceux-ci se virent reprocher toutes les tragédies de la guerre³.

A côté de l’islamisme et de l’occidentalisme, le nationalisme turc constituait une troisième voie dans les courants politiques portés par les Jeunes Turcs. Le nationalisme était issu de la rencontre de deux courants : le mouvement des musulmans de Russie qui, au tournant du siècle, cherchaient dans l’union des peuples turcs de Russie la force nécessaire pour résister au danger du panslavisme et un mouvement savant et culturel né à Istanbul à la même époque, influencé par les découvertes des turcologues occidentaux, à la recherche du passé et de l’identité des Turcs. La rencontre entre ces deux mouvements se produisit en Turquie après la révolution de 1908. C’était précisément l’époque où, depuis Salonique, le Comité Union et

² DU HAYS (général), *Les armées françaises au Levant*, Tome I, Château de Vincennes, SHAT, 1979, p.91.

³ MANTRAN R. (sous la direction de), *Histoire de l’empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989, p.637.

Progrès cherchait à imposer l'usage du turc à toutes les nationalités de l'empire⁴. La base doctrinale de ce mouvement se trouvait dans l'œuvre d'un écrivain politique, Ziya Gökalp, membre de ce comité, qui avait développé ses idées entre 1908 et 1918. La décadence continue de l'empire ottoman depuis la fin du XVIII^e siècle était due selon cette thèse à la place exagérée tenue dans la vie de l'Etat par la civilisation islamique, dont l'origine était arabe et persane, non pas turque. Il fallait donc montrer aux populations turques qu'elles devaient et pouvaient reprendre un rôle dirigeant. Pour leur inculquer ce désir, c'était à l'idée de nation qu'il fallait faire appel : le sentiment national devait primer sur le sentiment religieux. Mustapha Kemal, sans en partager toutes les idées, en avait retenu les thèmes essentiels : sécularisation, occidentalisation et turquisme⁵. C'était en effet dans les écoles d'officiers que ces idées allaient être diffusées en premier.

Or à la fin de l'année 1920, la situation du monde turc semblait désespérée. Le 20 août, le sultan avait signé le traité de Sèvres qui confirmait les sinistres prévisions de l'armistice de Moudros. Partout vaincus, les Turcs semblaient condamnés à ne plus diriger leur propre destin. De nombreux Turcs, anatoliens ou européens, se révoltèrent devant le dépeçage ou l'asservissement de la Turquie. Mais après 10 ans de guerres continuelles, dans un pays ravagé, dépeuplé, sans ressources, en partie occupé, il aurait fallu une singulière audace pour se dresser contre la volonté toute-puissante des vainqueurs⁶. Tandis que se développaient, après 1919, des nationalismes grec, arménien, arabe, qui avaient été à l'origine dirigés contre la domination ottomane, voici que se manifestait au moment où l'empire ottoman s'effondrait un sentiment national turc.

Mustapha Kemal allait incarner ce renouveau national. Ancien Jeune Turc et général auréolé de gloire par son comportement exemplaire à la tête d'une division pendant la guerre, il fut envoyé par le calife pour démobiliser les troupes anatoliennes. Le 19 mai 1919, il débarqua à Samsun dans une province mûre pour le recevoir. Dès le 22 juin, il lança d'Amasya une proclamation condamnant la politique impériale de démission. Le 23 avril 1920 se réunit à Ankara, alors un bourg quelconque de la steppe, la grande assemblée nationale qui se déclara représentative de la nation et lui délégua ses pouvoirs⁷.

⁴ *Ibid*, p.590-591.

⁵ RENOUVIN P., DUROSELLE J-B, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Agora, Pocket, Paris, 2007, p.198.

⁶ ROUX J-P, *Histoire des Turcs, deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Fayard, Paris, 2000, p.381.

⁷ *Ibid*, p.383.

Carte n°3 – Dépeçage de l’empire ottoman par le traité de Sèvres⁸



iii. La grande confrontation

Comme nous l’avons vu précédemment, l’occupation de la région de Smyrne par les troupes grecques au printemps 1919 allait provoquer une réaction nationaliste des Turcs d’autant plus que le gouvernement grec envisageait, au-delà de la constitution d’un royaume égéen, la reconstitution d’un royaume du Pont⁹.

Au début de 1920, l’armée hellénique comptait sous les drapeaux six classes – trois d’active : 1918-1919-1920 ; trois de réserve : 1915-1916-1917, soit un effectif total de 245 00 hommes¹⁰, dont les trois quarts étaient consacrés à l’Asie mineure. Elle se répartissait de la manière suivante :

- trois divisions d’infanterie (DI) en vieille Grèce ;
- cinq DI en Macédoine et en Thrace ;

⁸ Wikipédia – Traité de Sèvres.

⁹ *Ibid*, p.382.

¹⁰ SHD – Vincennes, Fonds EMA, 7 N 2502, Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1919-1920, décembre 1919.

- six DI en Asie mineure¹¹.

Du côté turc, le délitement de l'empire ottoman rend difficile le chiffrage exact des forces kémalistes. On peut estimer qu'au début du conflit, elles comprennent environ six divisions de tout type assez mal équipées en matériels lourds ou disposant d'un matériel particulièrement usé par plusieurs années de guerre. A la fin du conflit, l'armée kémaliste alignera aisément une douzaine de divisions disposant de tous les appuis modernes (artillerie lourde et aviation) pour atteindre un effectif global de 180 000 hommes environ.

A la fin du mois de février 1920, illustrant la priorité stratégique grecque, le Grand Quartier Général (GQG) fut transféré de Salonique à Smyrne. Néanmoins c'était en Thrace que furent portés les premiers coups. En effet, les troupes grecques attaquèrent le 27 mai 1920 et occupèrent dès le lendemain soir la rive droite de la Maritza. L'attaque en Asie mineure, sous les ordres du général Paraskevopoulos, ne devait survenir que le 22 juin selon le plan suivant :

- Procéder à un dégagement rapide des Dardanelles en s'emparant de la voie ferrée Smyrne-Panderma ;
- Appuyer les contingents britanniques de la région d'Ismidt par l'envoi de renforts appropriés ;
- Ultérieurement, pousser sur Afioum Karahissar et Eski Cheir, voire même sur Ankara si les circonstances militaires le permettaient, en gardant simplement les points de passage et les voies d'accès¹².

A la date du 15 juillet, on pouvait considérer les deux premières parties du plan hellénique comme accomplies. La troisième butait en revanche sur la ligne de défense établie par Mustapha Kemal à Afioum Karahissar et Eski Cheir, points vitaux dans la stratégie du chef nationaliste turc¹³. Quoiqu'il en soit, l'offensive d'Asie mineure avait libéré en moins de trois semaines toute l'Anatolie occidentale¹⁴.

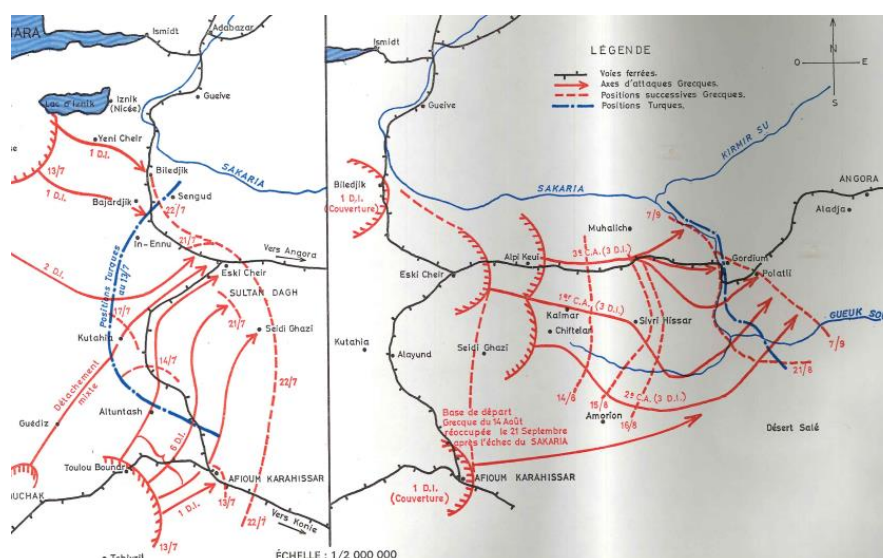
¹¹*Ibid*, avril 1920.

¹²SHD – Vincennes, Fonds *Missions militaires*, 17 N 507, La mission militaire française auprès de l'armée hellénique, Lettre datée de juillet 1920 du lieutenant-colonel Valette au général Gramat.

¹³SHD – Vincennes, Fonds EMA, 7 N 2502, Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1919-1920, août 1920.

¹⁴BERNACHOT J. (Général), *Les Armées françaises en Orient après l'armistice de 1918*, Service historique de l'armée de terre-Imprimerie nationale, Paris, 1970, p.167.

Carte n°4 – Offensive grecque en Anatolie occidentale¹⁵



Le 20 juillet, l'armée de Thrace attaqua de front les positions des partisans kémalistes sur le fleuve Maritza. Simultanément, la DI de Smyrne, appuyée par l'artillerie de marine britannique, débarqua à Ereğli pour marcher sur Andrinople et prendre ainsi à revers la défense turque. Le 25, les deux corps hellènes faisaient leur jonction et le 27, environ 20 000 Turcs se repliaient sur la frontière bulgare où ils étaient désarmés. La conquête de la Thrace, terminée au bout de six jours, n'avait coûté aux Grecs qu'une centaine d'hommes hors de combat. Le voyage de Vénizélos à Smyrne, au début du mois de septembre, correspondit à la suspension des opérations en Asie mineure, où les troupes grecques se préparèrent pour hiverner et prirent des dispositions défensives pour parer le cas échéant à un retour offensif des kémalistes¹⁶. A l'opposé des conseils offensifs des Britanniques, l'état-major du maréchal Foch avait conseillé aux Grecs de ne pas trop s'avancer en Asie mineure en raison d'un risque de surextension stratégique¹⁷. 1919 et 1920 tournaient donc à l'avantage de la politique expansionniste hellénique.

Après l'échec de la conférence de Londres en février 1921, voulue par les Alliés pour rétablir la paix en Orient et qui se sera développée *infra*, les Grecs, avec 100 000 hommes, allaient reprendre leur offensive vers la nouvelle capitale turque, Ankara. Ainsi deux groupes, les groupes nord (3^e CA et 11^e DI) et sud (1^{er} CA), tentèrent de s'emparer respectivement de la

¹⁵ BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.210-211.

¹⁶ SHD – Vincennes, Fonds EMA, 7 N 2502, Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1919-1920, octobre 1920.

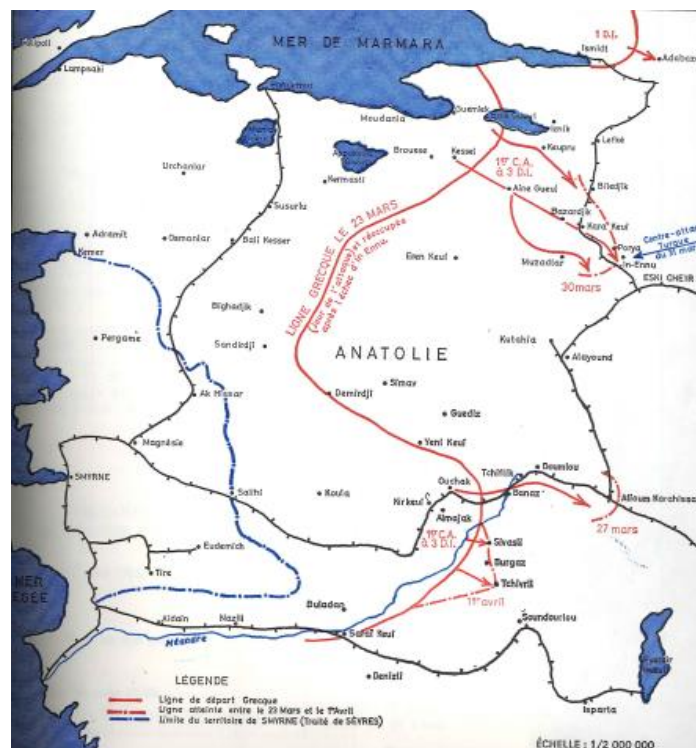
¹⁷ MEDLICOTT W.N., DAKIN D., LAMBERT M.E., *Documents on British foreign policy, 1919-1939*, 1st series, vol. XVII, *British Foreign Office*, Londres, 1970, p.342.

ligne Eski Cheir – Afioum Karahissar, tenue par 30 000 Turcs, à compter du 23 mars. Mais, le groupe nord, menacé d’être tourné sur sa gauche à hauteur d’Inonu, battit en retraite précipitamment sur Brousse en perdant six à sept mille hommes. Si le groupe sud parvint à conquérir Afioum Karahissar, le groupe nord dut se replier pour rester coordonné avec le groupe nord. Alors que, du 8 au 17 avril, les Grecs, mollement poursuivis par les Turcs, tentaient de se reconstituer et parlaient de reprendre l’offensive le 23, une série de coups de main furent exécutés à partir du 18 par les kémalistes, qui réussirent ainsi à prendre l’initiative. La situation de l’armée grecque était alors mauvaise au triple point de vue stratégique, moral et matériel¹⁸.

Malgré l’absence de réserves - nous reviendrons sur ce point *infra* - le haut commandement hellénique, en accord avec le roi Constantin et le gouvernement Gounaris, décida de poursuivre les opérations par une offensive au but double :

- atteindre Ankara représenterait un succès moral ;
- détruire l’armée kémaliste laisserait la voir libre à la politique de la *Megali Idea*.

Carte n°5 – Bataille d’Inonu¹⁹



¹⁸ SHD – Vincennes, Fonds EMA, 7 N 2503, Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1921-1923, juillet 1921.

¹⁹ BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.170-171.

Le 14 août 1921, sept divisions, soit 90 000 hommes, avancèrent sur trois colonnes dans la direction du fief de Mustapha Kemal. Les kémalistes occupèrent une position fortement organisée sur une longueur de 95 kilomètres avec pour main courante la rivière Sakaria. Le contact s'effectua le 23 mais les nationalistes turcs se replièrent pour prendre pied plus au nord sur leur position principale. Du 25 août au 3 septembre, ce fut une lutte presque ininterrompue dans laquelle les Turcs résistèrent avec acharnement et contre-attaquèrent fréquemment. Après neuf jours de marches pénibles et onze jours intenses et meurtriers, l'armée hellénique était à bout de souffle. Les pertes étaient élevées et les divisions, toutes engagées, ne furent plus capables de relancer leur effort, en partie victimes de flux logistiques défaillants. Le 10 septembre, le centre et la droite grecs furent enfoncés par une puissance attaque kémaliste. Ce fut alors la retraite générale des Grecs : pressés par les nationalistes turcs, ils retrouvèrent leurs positions du 14 août dans la journée du 21 septembre. En dépit des communiqués grecs qui s'efforcèrent de démontrer par des explications nébuleuses que la Sakaria fut une victoire et que le mouvement de repli avait été voulu, cette bataille fut pour l'armée hellénique une incontestable et très grave défaite. Du 14 août au 23 septembre, elle perdit en effet 35 000 à 40 000 hommes, soit près du tiers de son effectif total. La brigade de cavalerie fut complètement anéantie et de nombreux matériels furent laissés aux mains des kémalistes²⁰. Les espoirs de l'hellénisme micrasiatique, c'est-à-dire d'Asie mineure, s'étaient par là-même volatilisés. Après la bataille de la Sakaria, les opérations tant helléniques que kémalistes se limitèrent à des coups de main qui ne modifièrent pas la ligne de front. La principale conclusion que l'on pouvait tirer sur le plan militaire des opérations gréco-turques était l'impuissance pour chaque belligérant, dans l'état des moyens de communication dont il disposait, de remporter sur son adversaire un succès décisif. En effet, l'élongation des lignes logistiques ne leur permettait pas d'alimenter le combat dans la durée et dans l'espace.

En mars 1922, les ministres de l'Entente proposèrent aux belligérants un armistice, que le gouvernement hellénique accepta, heureux qu'il ne fût pas plus à son désavantage. En effet, un état comparatif des forces établi par la mission militaire française en Grèce attestait de la nette supériorité de l'armée kémaliste²¹. Néanmoins les Grecs utilisèrent cette accalmie uniquement pour faire trainer les pourparlers de paix en attendant la désagrégation des nationalistes turcs et le renforcement de leur armée.

²⁰ *Ibid.*, octobre 1921.

²¹ SHD – Vincennes, Fonds EMA, 7 N 4144, Section d'Afrique, Télégramme n°302/304 du général Gramat au ministère de la Guerre.

attaquant en Asie mineure. Ainsi le 26 août 1922, la seconde bataille de la Sakaria débutait par l'attaque de 35 000 Turcs, appuyés par une très forte artillerie, sur un front de trente kilomètres. Les lignes grecques étaient rapidement enfoncées et Smyrne fut atteinte dès le 9 septembre. Le 18, l'hellénisme avait disparu de l'Asie mineure.

Sous pression des troupes kémalistes, les diplomates de l'Entente se mobilisaient et permirent la signature, le 11 octobre 1922, d'un armistice gréco-turc à Moudania, prélude au traité de Lausanne qui sera signé le 24 juillet 1923. C'était donc l'échec définitif de la *Megali Idea* et le renoncement obligé au rêve longtemps caressé du retour de Constantinople à la Grèce. Ce fut également la perte irrémédiable de l'Anatolie et le retour des Turcs en Thrace.

En Grèce, le contrecoup de la défaite s'était violemment manifesté. Les anciens ministres de Constantin et l'ex-généralissime, rendus responsables de la défaite, tant par l'orientation de leur politique que par leur mauvaise préparation de l'armée, avaient été condamnés à mort et exécutés, le 28 novembre, malgré les protestations de l'Angleterre.

b. Le rôle des acteurs extérieurs

Signée le 30 octobre 1918, la convention de Moudros comportait des clauses très dures. L'article premier stipulait que la circulation dans les Dardanelles et le Bosphore serait libre et reconnaissait aux Alliés le droit de maintenir des troupes dans la zone des détroits. Les forces de l'Entente pourraient également occuper, en cas de besoin, les provinces à population arménienne de l'Anatolie orientale. La convention les autorisait en outre à mettre la main sur les tunnels du Taurus, à s'approprier les installations portuaires, à utiliser librement les chemins de fer et les navires de commerce ottoman. Par l'article 7, les puissances de l'Entente se réservaient le droit d'occuper certains points stratégiques de leur choix, clause laissant le champ libre à tous les abus.

Dès le 1^{er} novembre, le général Marshall, commandant des forces britanniques en Mésopotamie, avait demandé aux Turcs de retirer les forces chargées de la défense de Mossoul. Dans les mêmes jours, les soldats du général Allenby avaient occupé Alexandrette ; des régiments venus de Grèce avaient commencé à s'installer en Thrace orientale ; la flotte de l'amiral Calthorpe avait franchi les Dardanelles. Les Alliés étaient résolus à faire vite : moins de quinze jours après la cessation officielle des hostilités, les navires de guerre de l'Entente mouillaient devant Istanbul et les troupes débarquées prenaient le contrôle de la ville (13 novembre).

Au fil des semaines, l'étreinte ne fit que se resserrer davantage, en une implacable mise à mort. En décembre 1918, les Français, conformément aux traités conclus par les Alliés durant la guerre, allaient prendre possession de la Cilicie. Au début de l'année 1919, les régiments de l'Entente commencèrent aussi à ratisser le littoral de la mer Noire et le centre de l'Anatolie. En mars, les Italiens s'emparèrent de la province d'Antalya, une des régions qui leur avaient été promises par l'accord de Saint-Jean-de-Maurienne en 1917. Enfin, fortes des promesses qui leur avaient été faites, les diverses populations minoritaires de l'empire se préparèrent à tout le moins au grand partage auquel les grandes puissances songeaient depuis un demi-siècle : grande Grèce, république du Pont, Etat arménien, Kurdistan autonome, Assyrie chrétienne, foyer national juif et territoires arabes placés sous la jalouse protection des Alliés²⁵.

Par ailleurs, le mariage forcé entre la Turquie naissante et les Bolchéviques, conclu sous la pression des circonstances en mars 1921, apporta la stabilité nécessaire aux nationalistes pour vaincre à leurs frontières occidentales et méridionales.

i. Le couple franco-britannique en déséquilibre.

Le 8 février 1919, le général Franchet d'Esperey avait fait à la tête de ses troupes une entrée triomphale dans Istanbul à la tête de ses troupes. Acclamé par les chrétiens, il avait parcouru la ville juché sur un cheval blanc, comme l'avait fait, quelque cinq cents ans auparavant Mehmed II le Conquérant après qu'il eût mis fin à l'empire romain d'Orient²⁶. Toutefois, cette parade symbolique reflétait mal la structure alliée à Constantinople. En effet, le haut commandement interallié était dirigé par un Britannique, le général Milne. Or, si le Conseil suprême des Alliés, installé à Londres, constituait le donneur d'ordres, chaque haut-commissaire et corps d'occupation recevait des directives nationales parfois divergentes.

On peut noter que les Britanniques et les Français surent faire preuve d'une cohésion marquée lorsque les intérêts des Alliés étaient mis en cause. C'était beaucoup moins le cas lorsqu'il s'agissait d'assouvir des ambitions nationales dont les intérêts étaient souvent opposés.

Ainsi lorsque le Conseil suprême des Alliés se montrait très préoccupé des massacres d'Arméniens en Cilicie, il invita le haut-commissaire à Constantinople à agir énergiquement

²⁵MANTRAN R. (dir.), *op. cit.*, p.638.

²⁶*Id.*

sur le gouvernement turc pour obtenir qu'il y mît fin²⁷. Aussi l'occupation militaire de Constantinople fut décidée, ainsi que le contrôle strict du ministère de la guerre turc²⁸.

De la même façon, la pression grecque sur la Thrace avait fait l'objet d'une réaction commune pour signifier au gouvernement hellénique que son intérêt n'était pas d'envahir cette région sous peine de s'aliéner à la fois la France et la Grande-Bretagne. Les préparatifs militaires alliés en témoignaient²⁹.

En revanche, dès l'établissement des conditions de paix, des divergences de vue allaient apparaître entre les deux alliés. La vision keynésienne d'apaisement de la France s'opposait en effet à une position très ferme de la part des Britanniques. Fort de ses liens ancestraux avec l'empire ottoman, la France ne souhaitait qu'une réduction géographique de celui-ci afin de conserver l'influence dont elle disposait et les avantages, notamment commerciaux dont elle bénéficiait dans la sous-région. De son côté, la Grande-Bretagne, emportée par les idées du colonel Lawrence, envisageait le démembrement complet de l'empire ottoman dans le but d'accroître son influence au Levant, et particulièrement, dans le domaine économique, par une mainmise générale sur les gisements de pétrole.

Ce fut ensuite le traité franco-turc d'Ankara, signé le 20 octobre 1921, qui allait mettre à mal la relation franco-britannique. Déjà l'accord avorté de mars 1921 avait suscité une réaction fâcheuse de la Grande-Bretagne, notamment au Levant. Ainsi, alors que la France avait toujours respecté les droits et les intérêts de l'Angleterre dans la zone de ses mandats et avait consenti de lourds sacrifices à cet égard sur les accords qui portaient la signature des deux pays (Sykes-Picot)³⁰, le ministère des Affaires étrangères considérait que la politique anglaise ne devait pas avoir de répercussion directe sur sa politique arabe, ni chercher à lui imposer indirectement les mêmes voies. Tout ce qui aurait été contraire à cette ligne de conduite était en même temps contraire à l'entente intime des deux puissances. La liberté de Londres

²⁷HOKAYEM A., *Documents diplomatiques français relatifs à l'histoire du Liban et de la Syrie à l'époque du mandat : 1914-1946*, tome 2, L'Harmattan, Beyrouth, 2003, télégramme diplomatique n°207-208 de M. Paléologue au général Gouraud du 29/02/1920, p.97.

²⁸*Ibid*, télégramme diplomatique n°91 de M. DeFrance au général Gouraud du 09/03/1920, p.120-121.

²⁹BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.261-262.

³⁰HOKAYEM A., *Documents diplomatiques français relatifs à l'histoire du Liban et de la Syrie à l'époque du mandat : 1914-1946*, tome 3, L'Harmattan, Beyrouth, 2003, télégramme diplomatique n°929-932 du 21/03/21 de M. Briand à l'ambassadeur français à Londres, p.132-133.

d'introniser dans les pays arabes devait être limitée par la nécessité de ne pas nuire au mandat français³¹.

L'accord d'Ankara avait donc été accueilli par l'Angleterre avec une froideur manifeste car le gouvernement britannique tenait à surveiller les détroits et estimait que l'affaiblissement ou, du moins, un assujettissement de la force turque était la meilleure façon de protéger son empire des Indes.

L'accord franco-turc ne témoignait pas seulement d'un désaccord entre les deux puissances quant à l'attitude qu'il y avait lieu d'observer à l'égard de la Turquie nationaliste. Il traduisait, en réalité, l'opposition absolue de deux politiques musulmanes dans le Moyen-Orient. L'une composait avec le nationalisme turc – exacerbé par les clauses du traité de Sèvres – qu'elle se refusait à traiter comme un parti rebelle. Elle désirait tracer les nouvelles frontières d'une Turquie libre et indépendante. Elle avait conscience de la suprématie incontestable dont jouissait, encore, l'empire ottoman dans l'islam et voulait reprendre des rapports confiants avec le monde musulman sur les bases d'une amitié franco-turque conforme à ses traditions séculaires. L'autre visait à morceler l'empire turc, à y encourager le particularisme des éléments non-musulmans, à ruiner l'autorité du sultan et à transférer le Califat de Constantinople à La Mecque entre les mains du roi Hussein autour duquel se rallierait une vaste confédération d'Etats arabes, tous plus ou moins vassaux ou stipendiés de l'Angleterre. Elle tendait en somme, à susciter, artificiellement, un mouvement vers l'unité arabe qui ne laisserait plus de place, en Asie mineure, pour une autre puissance européenne que la Grande-Bretagne.

Cette politique avait laissé des traces dans le traité imposé à la Turquie à Sèvres. Elle avait poussé la Grande-Bretagne à encourager la Grèce dans ses ambitions orientales. Elle était en fait la cause principale du maintien, aux portes de la Cilicie et de la Syrie, d'un état de guerre préjudiciable aux intérêts français. C'était pour échapper aux lourds sacrifices que cet état de guerre imposait à la France que celle-ci signa, avec Mustapha Kemal, l'accord d'Ankara. La susceptibilité de l'Angleterre s'avivait encore davantage sur la question ottomane. En effet, toute politique individuelle lui paraissait porter atteinte à sa situation de grande puissance musulmane. Elle inclinait à voir dans la politique française des velléités de restauration de

³¹ *Ibid.*, télégramme diplomatique n°382-384 du 26/03/21 de M. Berthelot au général Gouraud à Beyrouth et à l'ambassadeur français à Londres, p.136-137.

puissance turque que ses efforts avaient visé à annihiler³². De plus, le général Gouraud, haut-commissaire français au Levant, estimait que « *la France a fait un gros sacrifice dans le traité de paix en rendant à la Turquie la Cilicie. Il est difficile d'admettre qu'elle continue à supporter les frais de la lutte, que les soldats français continuent à verser leur sang pour que d'autres nations réalisent, grâce à la continuation de notre coûteux effort, d'importants bénéfices aux frais de la Turquie et que, la France en Orient, après avoir sacrifié la Cilicie, ne s'assure du côté turc la situation qui lui permette de garder du moins la Syrie* »³³.

A la suite de cet accord, les Britanniques allaient accentuer leurs actions indirectes contre la politique française au Levant. En créant la Société du lien oriental, ils allaient ainsi chercher à contrer le succès de la politique française au Proche-Orient. En effet, le but réel de cette société était de constituer un califat arabe, objectif qui serait diffusé dans tous les pays d'islam par le biais d'un journal, El Moayyad³⁴. Ils allaient par ailleurs préparer, en opposition avec la politique mandataire française, le retour des chérifiens en Syrie³⁵.

Enfin, face à l'avancée finale turque en Asie mineure, les désaccords sur le plan militaire étaient notoires. Ainsi, en décembre 1922, en cas d'agression kémaliste, consécutive à une dénonciation éventuelle de la convention d'exercice, le commandement britannique avait arrêté toutes les mesures nécessaires pour l'évacuation de Constantinople par les contingents britanniques et pour transférer la défense aux Dardanelles. A la réunion où le commandement britannique avait ainsi fait part de ses vues, le général Charpy, commandant le corps d'occupation français de Constantinople (COFC) avait exposé qu'il convenait, au contraire, pour des raisons d'ordre militaire et pour sauvegarder notre prestige, de nous maintenir avec le maximum de moyens à Constantinople. Le maréchal Foch, consulté, approuvait ce dernier point de vue³⁶.

ii. Influence soviétique

Si leurs idéologies respectives ne convergeaient pas, le bolchévisme et le kémalisme allaient se rapprocher de manière conjoncturelle et opportuniste. Ces deux mouvements

³²BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.234.

³³HOKAYEM A. *op. cit.* tome 2, télégramme diplomatique n° 1305 à 1313 du général Gouraud à M. Millerand du 24/06/1920, p. 430-432.

³⁴HOKAYEM A., *op. cit.* tome 3, télégramme diplomatique n° 15 du 30/01/22 de M. Gaillard, ministre de France au Caire à M. Poincaré, p.306-308.

³⁵*Ibid.*, télégramme diplomatique n° 350-353/6 du 28/04/22 du général Gouraud à M. Poincaré.

³⁶BERNACHOT J. (Général), *op. cit.*, p.327.

révolutionnaires se déclenchèrent à quelques mois d'intervalle et la frontière commune entre les deux jeunes républiques constituait un sujet de négociations diplomatiques.

La sous-région était marquée à cette époque par la naissance des petits Etats circumrusses. Si l'Arménie ne verrait pas le jour, la Géorgie soviétique, créée le 25 février 1921, cristallisa les tensions entre l'URSS et la Turquie. Les nationalistes ne reconnaissaient pas notamment l'emprise de ce tout jeune Etat sur la région de Batoum, promise par le traité de Brest-Litovsk aux Turcs. Après la brève occupation de Batoum par les troupes nationalistes (du 10 au 19 mars), les Soviétiques protégèrent la souveraineté géorgienne et un accord fut trouvé. Le traité de Moscou, signé le 16 mars 1921, prévoyait ainsi une large autonomie de la région et un rattachement à la Turquie des districts d'Ardahan et de Kars. Par ailleurs, les anciens traités russo-ottomans étaient annulés ainsi que la dette contractée par la Turquie à l'égard de la Russie.

Outre l'intérêt qu'il avait à signer la paix à l'est, au Caucase, pour mieux faire face au danger hellénique, le gouvernement d'Ankara avait certainement voulu maintenir dans son jeu la carte bolchévique. C'était pour conserver l'appui éventuel des Russes contre l'impérialisme britannique et le traité de Sèvres que les Turcs sacrifiaient une partie de leurs visées au Caucase : Batoum, notamment, cédée aux Géorgiens soviétiques et Nakhitchevan à l'Azerbaïdjan. De Moscou ils obtenaient des promesses que les Alliés leur refusaient encore : reconnaissance de l'intégrité de tous les territoires où dominait le Turc, internationalisation – mais limitée aux pays riverains – de la Mer noire et des détroits sous garantie qu'aucune atteinte ne serait portée à la souveraineté turque et la sécurité de Constantinople, abolition du régime des Capitulations³⁷.

iii. Rôle de l'Italie

L'Italie s'intéressait de près à la Méditerranée orientale depuis que la guerre de Tripolitaine (septembre 1911 – octobre 1912) lui avait donné l'occasion d'entreprendre des opérations navales en mer Egée et d'occuper l'archipel du Dodécanèse. C'était dans le cadre de ce dessein politique qu'elle désirait obtenir, elle aussi, une zone d'influence en Asie mineure. La concession de voie ferrée qu'elle sollicitait dans la région côtière autour des ports de Mersine et d'Adana était destinée à ouvrir la voie à cette influence³⁸.

³⁷*Ibid.* p.167-168.

³⁸RENOUVIN P., DUROSELLE J-B, *op. cit.*,p.115.

Par ailleurs, son entrée en guerre aux côtés des pays de l'Entente aurait un prix pour ces derniers. Par les accords de Saint Jean de Maurienne (26 avril 1917), la France et la Grande-Bretagne concédèrent une vaste zone d'influence à l'Italie autour de la région de Smyrne.

A l'image de l'Europe au lendemain de la Première guerre mondiale, les frontières de l'empire ottoman connurent une véritable révolution. C'était dans ce contexte complexe que les traités de paix n'avaient pas tous réussi à simplifier que la lutte ancestrale entre l'hellénisme et le turquisme allait connaître son ultime dénouement. Ces combats montrèrent les limites et les faiblesses des alliés dans leur ensemble mais aussi pris individuellement.

II- Une campagne militaire au RETEX intéressant

Les leçons de la guerre gréco-turque sur le plan militaire sont riches et peuvent se lire de manière matricielle. En effet, horizontalement, nous pouvons distinguer d'un côté la campagne proprement dite conduite par les armées hellénique et kémaliste et de l'autre, la conduite en réaction des armées alliées et plus particulièrement britannique et française. Verticalement, les niveaux – stratégique, opératif et tactique – apportent une autre lecture. C'est sous ce prisme que l'étude se poursuit ici.

Aussi nous pourrions voir que l'absence flagrante de moyens est une caractéristique commune des armées engagées, limitant toute manœuvre au niveau tactique. Nous verrons ensuite la nécessité absolue de disposer, pour un commandant de force, d'une réserve opérative. Enfin la stratégie kémaliste sera mise en exergue car elle a permis à cette jeune république d'atteindre la majorité des objectifs qu'elle s'était fixée.

a- Un manque flagrant de moyens

En s'appuyant sur l'ordre de bataille français et en analysant les missions des unités, le déficit en moyens est aisément mis en évidence. Nous pouvons considérer que les bataillons français ont pour mission principale le contrôle des zones placées sous leur responsabilité après le découpage des territoires ottomans déterminé par le traité de Sèvres. Selon la doctrine d'emploi³⁹, la mission générique de contrôle de zone peut être prise en compte par une brigade interarmes pour une zone comprise entre 1000 et 3000 km², chiffre qui se réduit à 2000 km² en contre insurrection.

D'un côté, l'armée du Levant dispose de dix régiments répartis dans deux brigades d'infanterie. Elle doit contrôler une zone immense qui va globalement d'Alexandrette à Mossoul et de la Cilicie jusqu'au Litani, ce qui représente environ 500 000 km². Cela est donc bien en dessous des normes d'emploi. Ainsi pour couvrir cette mission, le général Gouraud devrait manœuvrer avec une armée dotée de 160 et 500 brigades interarmes ! C'est pourquoi le commandant en chef n'aura de cesse d'adapter son dispositif en attendant des hypothétiques renforts. Ainsi, dès février 1920, il choisit de réorganiser le commandement de son armée afin de faire face à une pression accrue dans le nord de sa zone. Il confie alors au général de Lamothe le commandement indépendant des territoires de l'est, correspondant à

³⁹Base documentaire tactique à l'usage des stagiaires de l'école d'état-major, Ecole d'état-major, 11/05/2017, p.158.

toute la partie occupée de l'ancien vilayet d'Alep, allant du golfe d'Alexandrette à la Haute Mésopotamie⁴⁰. Enfin, à titre de comparaison, lorsqu'en 2013, le quai d'Orsay envisage la mise en place d'une zone d'interposition terrestre à la frontière turco-syrienne, c'est-à-dire exactement la zone nord dans laquelle évolue l'armée du Levant, l'effectif envisagé par le ministère de la Défense est estimé à environ 180 000 hommes uniquement pour la composante terrestre.

De l'autre côté, le COC compte environ 20 000 officiers et soldats dont 17 600 sont présents en Turquie. Cet effectif n'est qu'en légère décroissance sur la période étudiée puisque la classe indigène de 1918 et la classe française de 1919 furent libérées en 1920 et qu'un renfort de six bataillons algériens fut envoyé au profit de l'armée du Levant. Constitué en brigade mixte, il se composait de trois régiments (66^e régiment d'infanterie, 32^e régiment de tirailleurs algériens et 12^e régiment de tirailleurs sénégalais⁴¹) et d'autres unités de divers niveaux⁴² mais dont les capacités interarmes sont très complètes. Conformément à l'article 178 du traité de Sèvres, ce corps a pour mission, en liaison avec les unités britanniques (28^e division d'infanterie), de contrôler la zone des détroits afin d'y garantir la liberté de navigation. La zone dédiée au contingent représente environ 10 000 km². Or, selon la doctrine d'emploi évoquée *supra*, une telle zone devrait être contrôlée par un volume de 50 régiments. De plus, la mainmise des Alliés sur Constantinople leur impose de tenir cette ville. Les ratios d'engagement en zone urbaine aggravent encore davantage la situation du COC.

En guise d'enseignements tactiques, les deux armées françaises, celle du Levant et le COC, présentent des éléments intéressants mais qui diffèrent. En effet, l'armée Gouraud va être davantage confrontée à la problématique de la gestion des espaces lacunaires tandis que le COC va être fixé par l'importance stratégique de Constantinople. Nous allons développer successivement ces deux retours d'expérience.

La manœuvre de l'armée du Levant est construite sur un système de points d'appui aux frontières, notamment en raison du faible effectif dont le général Gouraud dispose et de l'impérative nécessité de protéger les Arméniens dans les localités frontalières⁴³. Ainsi les

⁴⁰HOKAYEM A. *op. cit.* tome 2, télégramme diplomatique n°320 à 325 du général Gouraud à M. Millerand n°320 à 325 du 06/02/1920, p.66-67.

⁴¹BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.24.

⁴²241^e régiment d'artillerie coloniale, 303^e compagnie d'artillerie spéciale, 3^e escadron du régiment de marche de spahis marocains et 51^e escadrille du 5^e régiment d'aviation.

⁴³HOKAYEM A. *op. cit.* tome 2, télégramme diplomatique n°625-627/6 du général Gouraud à M. Millerand du 01/03/1920, p.133.

garnisons de Marache ou de Bozanti seront au cœur du dispositif en Cilicie. Ce système défensif nécessite un réseau logistique viable et sécurisé afin de permettre aux postes avancés de tenir dans la durée. La viabilité du réseau s'appuie essentiellement sur la voie ferrée reliant Constantinople à Bagdad. Cette quasi unicité de l'axe logistique fragilise de fait le déploiement au loin des troupes du général Gouraud. D'autant plus que la sécurité même de ces axes prime sur leur viabilité. Et c'est bien cette sécurité qui va devenir un enjeu majeur pour l'armée du Levant. En effet, si la valeur des troupes déployées dans les postes avancés ne pourra à aucun moment être remise en question, l'incapacité du général Gouraud à disposer d'effectifs suffisants pour sécuriser ses axes logistiques et la voie ferrée en particulier engendrera à plusieurs reprises la disparition de garnisons isolées. Ce fut le cas par exemple des troupes stationnées à Marache. Cette petite ville, située à près de 50 km au nord de Gaziantep, avait accueilli avec enthousiasme les troupes françaises le 30 octobre 1919. Les chrétiens de la ville se sentirent rassurés par cette présence mais les kémalistes distribuèrent armes et munitions pour les y en chasser. Dès le 25 décembre 1919, la ville fut isolée par les Turcs et, le 21 janvier, la population turque se mit à tirer sur les maisons chrétiennes, sur des sentinelles et des soldats français, les égorgeant ou les mutilant. Après 21 jours de combat, les Français, submergés faute d'effectifs et de renforts malgré le bombardement assuré par une colonne de secours venue d'Adana, durent se replier, accompagnés par quelque 3200 Arméniens paniqués⁴⁴.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que le gouvernement ne consentit dès le début qu'à une augmentation de 50% de l'armée Gouraud, la faisant passer de 31 à 46 bataillons, renforcement qui n'a finalement jamais connu cette ampleur. De plus, ce même gouvernement se plaça au niveau tactique en proposant au commandant en chef l'éventualité d'un abandon des postes les plus avancés⁴⁵ !

Enfin des espaces lacunaires peuvent être acceptés tant que la puissance d'une force laisse craindre à l'adversaire qu'il sera détruit s'il tente toute action et produit une forte impression sur les indécis, contribuant ainsi à en faire des partisans. A l'automne 1920, le général Gouraud constitua trois colonnes commandées par le général Goubeau qui ont fait réfléchir en ce sens et les avantages de la présence française, demeurant la seule garantie de l'ordre,

⁴⁴Témoignage du révérend père Materne Muré, in *Le Flambeau*, n° 1, Bruxelles, janvier 1921.

⁴⁵HOKAYEM A. *op. cit.* tome 2, télégramme diplomatique n°426 à 435 de M. Millerand au général Gouraud du 04/05/1920, p.372-374.

apparurent clairement à ceux que la faiblesse des effectifs français avait détachés des Français⁴⁶.

Nous voyons donc ici deux éléments primordiaux à retenir pour la manœuvre tactique :

- l'élongation d'une force doit être limitée par ses capacités propres ou celles proposées par ses alliés dans le cadre d'une coalition. L'exemple récent de l'opération SERVAL atteste ce point ;
- les axes logistiques doivent être en permanence sécurisés, soit de manière autonome, soit par une force protection *ad hoc*. La gestion des convois logistiques en Afghanistan illustre cette idée.

Concernant le COC, la faiblesse de ses effectifs le réduisit à une présence symbolique. Nous l'avons vu *supra*, la constitution de ce corps ne fut pas en adéquation avec la mission qui lui était confiée. Aussi le fait d'être fixé par sa mission de contrôle de zone l'empêcha le moment venu de s'opposer aux menaces grandissantes aux frontières de sa zone de responsabilité. Ce fut le cas tout d'abord à l'été 1922 lorsque les troupes helléniques se massèrent à la frontière de Thrace. Le corps français se trouve alors incapable de dégager des unités pour se porter de manière dissuasive face à la manœuvre grecque. Cela arriva également en septembre 1922 lorsque les forces kémalistes firent pression sur la région des détroits et que les Britanniques envisagèrent d'évacuer leur zone de responsabilité. Le COC ne disposait alors d'aucun bataillon à placer sur cette potentielle nouvelle ligne de défense.

Nous pouvons donc souligner ici le fait qu'une force d'interposition, qui fut la forme non nommée du COC, nécessite des effectifs pléthoriques. Or l'absence de moyens empêche toute manœuvre tactique. La faiblesse des effectifs entraîna même à la fin de 1922 la démission du général Gouraud qui s'insurgea pendant tout son mandat contre le refus du gouvernement de renforcer son armée⁴⁷. Il convient donc, dans la relation politico-militaire, de s'assurer du juste besoin dans la construction de la force afin de trouver un compromis entre l'affichage politico-médiatique et la nécessité opérationnelle.

⁴⁶*Ibid*, télégramme diplomatique n°1894 à 1896/6 du général Gouraud à M. Leygues du 28/10/1920, p. 709-710.

⁴⁷*Ibid*, lettre personnelle du 20/08/22 du général Gouraud à M. Poincaré et télégramme diplomatique n°792-794 du 16/10/22 de GRD à Poincaré.

b- Une vision opérative limitée

Quand on sait que les travaux de Svetchine, père de l'art opératif, sont postérieurs de quelques années à ce conflit, il est intéressant d'étudier cette campagne sous le prisme opératif. En effet, cela souligne toute la pertinence et l'utilité d'une manœuvre et d'une réflexion à l'échelle du théâtre. Nous verrons tout d'abord comment l'absence de réserve opérative va conduire l'état-major hellénique à perdre pied en Asie mineure. Enfin la bicéphalie de la gouvernance française, tant sur le plan politique que militaire, autour du problème turc, montrera les limites d'un système sans vision opérative.

i. Une réserve opérative grecque inexistante

Lorsque nous avons étudié *supra* l'ordre de bataille de l'armée hellénique et sa campagne en Asie mineure, nous pouvons être frappés par l'absence de profondeur du dispositif. Certes, jusqu'à la bataille de la Sakaria, la manœuvre hellénique est davantage tournée vers l'offensive que vers la défensive.

Néanmoins, quel que soit le mode retenu, il s'avère nécessaire pour tout chef interarmes de se préserver en permanence un volume de forces minimal en réserve. En effet, en défensive, cela permet de rétablir la ligne de contact, parfois enfoncée localement tandis qu'en offensive, après la prise d'ascendant, la réserve permet l'exploitation. Un siècle après les campagnes napoléoniennes, le général Papoulas aurait mieux fait de s'inspirer du rôle joué par la vieille garde de l'empereur dans ses succès militaires.

Regardons de plus près le dispositif grec lors du lancement de la bataille de la Sakaria le 13 juillet 1921. Celui-ci était en premier lieu plutôt à son avantage. En effet, le haut-commandement hellénique allait concentrer trois corps d'armée sur un front de 65km. Deux divisions d'infanterie, placées en couverture respectivement au nord et au sud, complétaient ce dispositif. Après des succès initiaux, les Grecs décidèrent d'une nouvelle offensive vers Ankara, qui débuta le 15 août 1921. Le plan d'attaque prévoyait une démonstration de force contre le centre kémaliste avec deux divisions tandis que la masse de manœuvre composée de six divisions aurait cherché une solution en débordant l'aile gauche turque. Or le 3^e corps hellénique fut stoppé aux portes de la ville antique de Gordium et le mouvement d'enveloppement était stoppé. Le haut-commandement hellénique fit alors appel à la division

qui avait jusque-là assuré la mission de couverture dans le secteur sud⁴⁸. Cette décision illustre l'utilité de disposer une unité en réserve. Toutefois cette réserve ne doit en aucune manière recevoir une quelconque mission car la plus-value de l'engagement d'une réserve n'est effective que si son potentiel est préservé. Dans ce cas-là, l'usure des unités grecques liée à leur engagement continu et au harcèlement subi sur les arrières, et l'incapacité de relancer par l'engagement sur un lieu clé et à un moment clé d'une réserve obligera l'état-major hellénique à ordonner le repli sur ses positions de départ à partir du 7 septembre.

Cette unité réservée au niveau du théâtre est aujourd'hui, faute de moyens, trop souvent confondue avec la force de réaction rapide que se constitue tout commandant de force. Il convient donc, à travers l'exemple malheureux des armées grecques, de donner les moyens au commandement opératif de conserver en permanence un élément réservé proportionnel au volume de la force déployée.

ii. Une absence d'unicité opérative pour les forces françaises

Sur le plan militaire, la France dispose en Asie mineure de deux forces distinctes :

- le COC dans la région des détroits ;
- l'armée du Levant en Cilicie et à hauteur de l'actuelle frontière turco-syrienne.

Entre ces unités, nous n'avons pu relever comme seul lien le renforcement par le COC de l'armée Gouraud entre 1919 et 1922. Or comment peut-on ne pas avoir une vision d'ensemble de ce théâtre ?

C'est tout d'abord le principe d'unicité du commandement qui n'est pas respecté. Ainsi le ministère de la Guerre aurait dû désigner un seul commandant pour cette région afin d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion de ce théâtre. Au-delà de son aura et de son ancienneté, le général Gouraud aurait pu assurer cette fonction parce que, en qualité de haut-commissaire, il détenait également le pouvoir civil dans sa zone de responsabilités.

Nous pouvons ensuite noter que la collusion politico-militaire apporte des avantages certains. Elle permet en premier lieu de pallier la faiblesse des effectifs en compensant l'absence de réserve par des mesures d'ordre politique⁴⁹. C'est également le cas lorsqu'il s'agit d'évaluer les conséquences militaires d'un traité. Ainsi lors de la première tentative d'accord avec les kémalistes, en mars 1921, le général Gouraud pût s'entretenir de manière très directe et avec

⁴⁸BERNACHOT J. (Général), *op. cit.* p.208-210.

⁴⁹*Ibid*, télégramme diplomatique n°320 à 325 du général Gouraud à M. Millerand du 06/02/1920, p.66-67.

le même discours à la fois avec le ministre de la Guerre et celui des Affaires étrangères⁵⁰. La fusion de l'échelon politique avec le niveau opératif est intéressant afin d'améliorer notre capacité de gestion de crise en national (absence d'ambassadeur jusqu'à la phase de stabilisation) et au sein des organisations internationales (fusion dans les opérations onusiennes du *Head of mission* et de l'*Operation commander*).

c- Une stratégie kémaliste exemplaire

Mustapha Kemal, nous l'avons vu, a fait ses preuves pendant la décennie de guerre que l'empire ottoman vient de vivre. Et c'est porté par cette gloire qu'il montra des plus belles qualités stratégiques. En effet, à l'image de Napoléon, il fut capable de réaliser des bascules d'efforts afin de vaincre successivement. Pour cela, il mît en œuvre une sorte d'approche globale où la diplomatie et l'influence sont venues appuyer la force militaire.

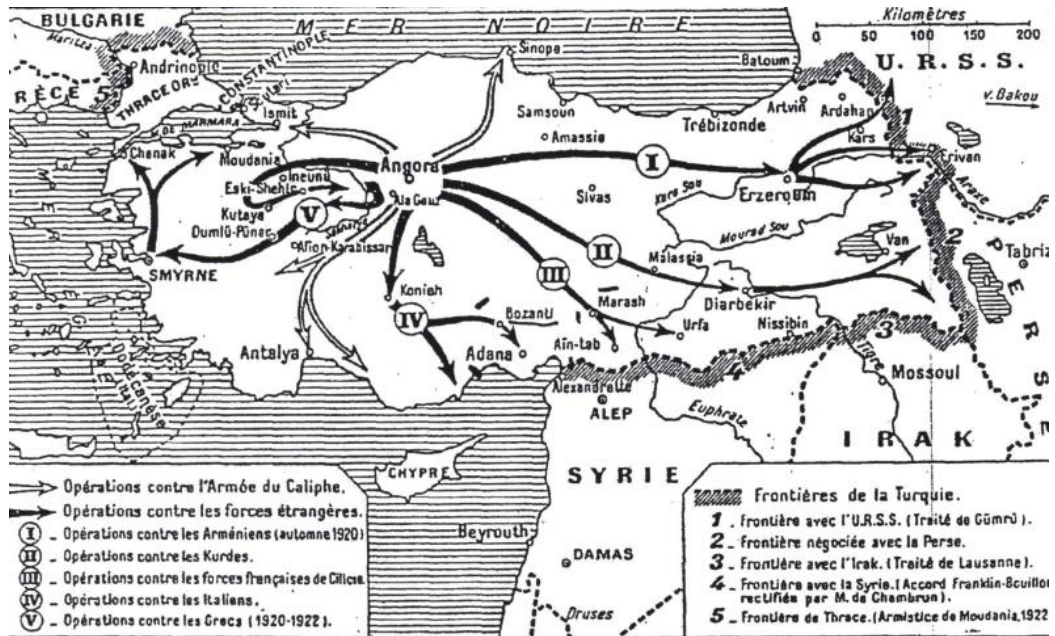
En 1920, le rapport de force en Asie mineure était nettement au désavantage des kémalistes. Les rebelles ne comptaient dans leur rang qu'une partie de l'armée ottomane, et celle-ci était sous-équipée et usée par des années de conflit. Afin de concentrer ses efforts, Kemal décida donc d'attaquer successivement ses adversaires : Arméniens, Russes, Géorgiens et Azéris, Français puis Grecs. Les Arméniens furent repoussés dans le Caucase tandis que Géorgiens et Azéris tombaient sous la coupe soviétique. Le traité de Moscou, en mars 1921, assurait un soutien tant financier que diplomatique, de poids à Mustapha Kemal. Dans le même temps, il pût contenir l'avancée hellénique grâce une défense dans la profondeur tout en menant des actions de harcèlement sur les forces françaises présentes en Cilicie. Ces dernières étaient renforcées par des opérations d'influence auprès de la population locale, ciblant tout particulièrement les individus de confession musulmane. Ainsi les autorités françaises saisirent dès le début de l'année 1920 une lettre de Mustapha Kemal destinée à la population d'Aintab qui était sans équivoque :

« Le grand empire ottoman qui a vécu avec gloire et honneur durant 600 ans gémit aujourd'hui des gouvernements sauvages anglais et français. Le petit gouvernement grec contre lequel le bâton ottoman était toujours levé comme une épée au-dessus de sa tête a occupé notre chère Smyrne. Vous qui êtes des Ottomans, vous qui êtes des Turcs, faites sentir

⁵⁰HOKAYEM A., *op. cit.* tome3, télégramme diplomatique n°338-346/3 du général Gouraud à M. Millerand au ministre de la Guerre du 24/05/21, p.163-165.

voire présence. La force imaginaire des Français ne doit pas vous effrayer. Dans toute la Syrie il n'y a que 30 bataillons de troupe français qui sont dispersés en divers points. »⁵¹

Carte n°7 – Les opérations successives de Mustapha Kemal⁵²



La diffusion de cette propagande, souvent islamiste, alla même jusqu'à créer des mouvements de sympathie chez les Arabes, qui, pour les mieux intentionnés à notre égard, auraient désiré notre entente avec les Turcs mais pour la plupart auraient souhaité un retour pur et simple de la domination ottomane⁵³. Elle s'accompagne d'une pression sur les postes avancés de l'armée du Levant aux confins septentrionaux de son aire d'opération⁵⁴. Cette combinaison d'effets fut considérée par l'état-major du général Gouraud comme une menace sérieuse en cas d'accentuation continue de la pression⁵⁵. Même après la signature de l'armistice de Moudania, les kémalistes renforceront leurs positions à la frontière syrienne⁵⁶ et aux abords

⁵¹ HOKAYEM A., *op. cit.* tome 2, lettre de Kemal à la population d'Aintab, fin janvier-début février 1920, p.60-61.

⁵² DU HAYS (général), *Les armées françaises au Levant*, Tome I, Château de Vincennes, SHAT, 1979, p.182.

⁵³ *Ibid*, télégramme diplomatique n°2091 à 2095 de M. de Caix à M. Leygues du 17/12/1920, p. 761-763.

⁵⁴ HOKAYEM A., *op. cit.* tome 3, télégramme diplomatique n°91/6 du 19/01/21 de M. de Caix au Département, p. 88.

⁵⁵ *Ibid*, télégramme diplomatique n°224-226/6 du 10/02/21 de M. de Caix au Département, p. 98.

⁵⁶ *Ibid*, instruction personnalisée et secrète du 12/12/22 du général de Lamothe pour le commandant de la 2^e division, p. 442-444 et télégramme diplomatique n°696 de M. Poincaré à M. l'ambassadeur de France à Bruxelles du 08/05/23, p. 496.

des détroits ou déclencheront des campagnes de presse anti-françaises pendant les négociations pour faire pression sur les Alliés⁵⁷.

Par ailleurs, Mustapha Kemal sut exploiter ses succès militaires contre les Grecs pour raffermir sa position diplomatique contre les Français. Ainsi il répondit à la proposition française avec des conditions telles qu'un accord ne pouvait être accepté. Le général Gouraud en fournit les explications au ministre de la Guerre de manière très claire. En effet, le délai proposé par les Turcs aurait entraîné la perte de 4/5 du matériel militaire ; le refus de désarmer les populations et les bandes et d'introduire des officiers français dans la gendarmerie aurait permis à toutes vengeances et représailles de s'exercer sans entrave contre tous ceux, chrétiens ou musulmans, qui s'étaient tournés vers les Français ; le tracé des frontières ne prenait pas en compte les limites ethnographiques et aurait mis à mal la posture de l'armée du Levant puisque Alexandrette se retrouvait à portée de canons turcs⁵⁸.

Par ses actions successives, multi domaines et parfaitement ciblées, Mustapha Kemal obtint ce à quoi le peuple n'eut pas le courage de s'opposer entre 1918 et 1920 : la révision du traité de Sèvres et le maintien d'un Etat qui portait le turquisme à l'échelle d'une nation.

Sur le plan militaire, nous pouvons retenir de cette guerre en Asie mineure les axes suivants :

- le besoin au niveau tactique d'un niveau minimal pour manœuvrer ;
- la nécessité au niveau opératif d'une vision plus large que le seul pays ciblé par l'intervention afin de pouvoir, selon le principe d'unicité du commandement, s'appuyer sur une réserve disponible en permanence ;
- la capacité au niveau stratégique de réaliser des bascules d'effort, dans le temps, entre les zones d'action et selon les domaines, ce qui ne peut être possible que par la définition d'un état final recherché robuste.

A cet effet, des objectifs politiques doivent être clairement établis.

⁵⁷ *Ibid*, télégramme diplomatique n°78-79 du colonel Mouglin au Département du 02/02/23, p.482.

⁵⁸ *Ibid*, télégramme diplomatique n°338-346/3 du 24/05/21 du général Gouraud au ministère de la guerre, p. 163-165.

III- Une approche politique défaillante

A l'instar de ses homologues militaires, la classe politique occidentale a perdu quelque peu de sa verve de combattant au lendemain immédiat de la Première guerre mondiale. En France, les différents cabinets de la III^e République qui se sont succédé entre 1919 et 1922, au-delà des problèmes inhérents de stabilité politique de ce régime, ont fait preuve d'une absence de volonté notoire. En étudiant la relation gréco-britannique, il sera possible de mettre en exergue les dérives d'un soutien exclusif à un acteur de proximité. Enfin la défaillance de l'approche politique sera mise en lumière par la prise en compte partielle de l'aspect économique de la région.

a. *Un manque absolu de volonté*

L'absence de volonté politique s'est traduite par une attitude initiale assez ambiguë vis-à-vis du mouvement contestataire de Mustapha Kemal et, par voie de conséquence, par un refus d'accorder les budgets et les effectifs nécessaires au Haut-commissaire au Levant afin de représenter les intérêts français dans la région de manière nominale.

Avant la signature du traité de Sèvres, le gouvernement Millerand eut du mal à se positionner sur la légitimité de Mustapha Kemal. Ainsi les directives à la fin du printemps 1920 montrèrent une orientation tous azimuts. Le Haut-commissaire au Levant évoqua tout d'abord la nécessité de ménager en tous points les autorités ottomanes et de maintenir l'armature de l'administration existante. Néanmoins il s'agissait également de prendre toutes précautions utiles auprès des autorités turques, lorsque leurs forces de gendarmerie auraient pu être employées contre des Arméniens, dont la sécurité avait été promise par le gouvernement français. Dans le même temps, afin de mieux dissocier les éléments musulmans qui tendaient à s'unifier sur le terrain religieux, il était demandé de favoriser les tendances particulières, des groupements de nationalités différentes tels que Kurdes, Assyro-Chaldéens, Circassiens... qui étaient tous susceptibles de constituer aux Français une couverture contre les dangers extérieurs⁵⁹. De plus, le Président du conseil considéra alors que le Haut-commissaire devait maintenir le contact avec Mustapha Kemal dans le but de diminuer la pression kémaliste au nord de la zone de responsabilité en l'informant de la politique bienveillante suivie par le gouvernement français à l'égard de la Turquie et de son intention de maintenir la souveraineté

⁵⁹HOKAYEM A., *op. cit.* tome2, télégramme diplomatique n°356 à 361 du général Gouraud à M. Millerand du 18/02/1920, p.86-87.

ottomane en Cilicie⁶⁰. Cette orientation conduisit la France à vouloir modérer les clauses du futur traité de Sèvres pour qu'il fût acceptable par les Turcs⁶¹. La signature de ce traité illustre l'incapacité du gouvernement français à influencer ses partenaires et les parties prenantes pour imposer ses vues, conséquence directe de sa difficulté à se positionner vis-à-vis des acteurs au vu de son manque de volonté.

Obsédé par la protection des Arméniens, le gouvernement français eut également du mal à évaluer la menace kémaliste. Le nationalisme turc venait plutôt de l'exaspération née des projets de démembrement, du débarquement des Grecs à Smyrne, des retards du traité, et aidée par l'insuffisance des moyens militaires français. Si le Président du conseil consentit une augmentation de 31 à 46 bataillons⁶² de l'armée du Levant, le Parlement ne vota pas les crédits nécessaires à la sauvegarde de la zone d'intérêt française⁶³. Face à cette situation, le général Gouraud insista à plusieurs reprises pour faire évacuer les bases les plus septentrionales ou créer les conditions d'un armistice avec Mustapha Kemal, condition nécessaire selon le Haut-commissaire d'une politique ferme et capable d'imposer le respect des intérêts français⁶⁴. Si le premier point fut acquis difficilement, le second n'était même pas envisageable au vu de la marque de faiblesse qu'aurait représenté une évacuation de la Cilicie. Ce qui aurait pu encourager Mustapha Kemal, selon le quai d'Orsay, à persévérer dans son attitude⁶⁵ et aurait ainsi compromis le prestige et l'autorité morale de la France en Orient⁶⁶.

Alors que la situation en Cilicie se détériora progressivement et que l'offensive grecque n'eut pas de répercussions stratégiques, une solution intermédiaire fut arrachée à Paris par le général Gouraud. Il s'agissait de remettre l'administration de la région au gouvernement de Constantinople, qui aurait envoyé un *vali* et des fonctionnaires, nécessaires au fonctionnement du vilayet. Ce retour de l'administration et du drapeau ottomans, préalable au départ des troupes françaises, aurait pu servir seulement à sauver la face, ou encore à apaiser les éléments turcs locaux qui constituaient le gros des effectifs kémalistes. Le général Gouraud

⁶⁰*Ibid*, télégramme diplomatique n°551 à 558 de M. Millerand au général Gouraud du 01/06/1920 – Instruction personnalisée et secrète, p. 375-377.

⁶¹*Ibid*, télégramme diplomatique n°426 à 435 de M. Millerand au général Gouraud du 04/05/1920, p.272-374.

⁶²*Id*.

⁶³*Ibid*, télégramme diplomatique n°999 à 1005/6 du général Gouraud à M. Millerand du 11/05/1920, p. 300-302.

⁶⁴*Ibid*, télégramme diplomatique n°1232 à 1243/6 du général Gouraud à M. Millerand du 13/06/1920, p. 418-421.

⁶⁵*Ibid*, télégramme diplomatique n°775-776 de M. DeFrance à M. Millerand du 08/05/1920, p. 284-285.

⁶⁶*Ibid*, télégramme diplomatique n°946 à 949 de M. Leygues au général Gouraud du 03/10/1920, p. 692-693.

espérait en plus obtenir de ces concessions des privilèges économiques⁶⁷, aspects qui seront abordés à la fin de cette étude.

Les difficultés de cette époque se ressentent encore aujourd'hui dans la classe politique française à travers une réticence profonde à déployer des forces en Turquie. Ainsi quels que soit le type d'engagement (opération *Active Fence*, coalition en Syrak, opération AMBRE), un déploiement de troupes françaises sur le sol turc a toujours été écarté.

b. Une politique de proxys défaillante

Au lendemain de la Première guerre mondiale, la Grande-Bretagne, à l'instar de la France, hésitait à s'engager militairement avec force aux marches de son empire. En Asie mineure, elle allait donc se limiter à exercer les responsabilités qui furent les siennes au titre du traité de Sèvres, à savoir diriger la commission interalliée et occuper les rives des détroits turcs pour y garantir la libre circulation. Nous avons vu *supra* que les effectifs britanniques étaient comptés, et suffisaient tout juste à remplir leurs missions. La Grande-Bretagne, conformément à sa longue tradition d'approche indirecte, qui allait bientôt être théorisée par Sir Liddell Hart, allait s'appuyer sur la Grèce pour finaliser le démembrement de l'empire ottoman. En effet, le panhellénisme en Asie mineure servait parfaitement les intérêts britanniques au Proche-Orient puisque l'absence d'Etat fort dans la région aurait permis à la Grande-Bretagne d'y exploiter les ressources et d'y renforcer son influence.

Or la Grèce connaissait, à cette période, une instabilité politique certaine : ayant abandonné la république au profit de la monarchie en novembre 1920, l'abdication du roi Constantin allait provoquer le mouvement de balancier inverse en 1922. Cela nuisit très certainement à la fois à la stratégie interne du gouvernement grec mais également aux relations que ce dernier entretenait avec la Grande-Bretagne et la France. L'étude des missions militaires à Athènes en atteste. La différence entre les deux grandes puissances tient dans le fait que la France sut réduire son soutien sur le plan militaire au strict minimum là où la Grande-Bretagne prodigua un appui indéfectible aux autorités helléniques.

De plus, avant de s'engager plus avant militairement avec la Grèce, la Grande-Bretagne ne sembla pas avoir conduit une analyse sérieuse des risques encourus. En effet, après son entrée en guerre en 1917, la réorganisation de l'armée hellénique avait globalement été réalisée par

⁶⁷ *Ibid*, télégramme diplomatique n°1695 à 1702/6 du général Gouraud à M. Millerand du 05/09/1920, p.669-672.

la France. Par ailleurs, la formation, l'équipement et l'entraînement des troupes grecques étaient très éloignés du niveau atteint par les grandes puissances.

Malgré ces éléments, qui auraient dû alerter l'état-major britannique, la Grande-Bretagne allait s'entêter à miser, à tort, sur la partie grecque. Et c'est là toute la limite de cette approche indirecte. En effet, lorsque l'acteur de proximité ou proxy n'est pas viable, cela risque de remettre en cause les objectifs fixés. Les Britanniques auraient ainsi pu, dès lors qu'ils se seraient aperçus des limites des capacités grecques, changer de proxy dans leur effort opératif en soutenant le projet kurde afin de régler dans les plus brefs délais la question d'Orient qui pouvait influencer sur l'état d'esprit des musulmans de l'Inde, de Mésopotamie et d'Egypte, et dont la solution lui aurait permis peut-être de réaliser ses visées sur les pétroles de Mossoul et du Caucase. Nous voyons donc par ce point que le plus proche allié de la France n'eut aucun scrupule à mener une politique d'influence nationale dont les visées économiques étaient à peine cachées.

Sans remettre en cause les bienfaits de l'approche indirecte, il s'agit également de garder à l'esprit que le soutien à un proxy ne doit pas être exclusif. La constitution du G5 Sahel dans la résolution de la crise en bande sahélo-saharienne constitue un bon exemple d'appuis multiples.

c. Une absence de vision à long terme qui dessert nos intérêts économiques

Dans la région, les intérêts économiques se situent principalement dans l'exploitation des ressources naturelles, au premier chef desquelles le pétrole. Considérée également comme une source de débouchés pour les économies européennes, la problématique de la possession et de la gestion du chemin de fer allant à Bagdad est centrale. Or il apparaît que la France n'a pas su investir suffisamment à la fois sur les plans matériel et immatériel pour se positionner en tant que puissance économique régionale.

Le commerce avec la Turquie était régi par le régime des Capitulations, que François Ier avait acquis auprès du sultan. En 1920, la présence française ne met que peu en avant les problématiques économiques. Ainsi le haut-commissaire français à Constantinople n'agit que sur la gestion des voies ferrées, par l'intermédiaire de la commission militaire interalliée, en charge de leur contrôle en Thrace et en Asie mineure. Le fonctionnement même de cette commission révèle bien que les nécessités du temps de guerre disparaissent rapidement face aux rivalités politiques. Fonctionnant depuis juin 1916 à Salonique, la commission militaire

mixte – composée de trois officiers alliés, français, anglais et italien – mit en place dans un premier temps le contrôle militaire habituel sur les lignes de Turquie d'Europe. Mais les Français tardèrent à prendre la mesure de l'enjeu politique : le lieutenant-colonel Delaunay, membre de cette commission, s'efforça d'attirer l'attention de ses supérieurs, en demandant par écrit si « *le service militaire français des chemins de fer* » aurait « *un rôle quelconque à jouer dans le contrôle des lignes de Turquie d'Asie* »⁶⁸. Il ajoutait que le rôle du contrôle militaire sur les lignes de Turquie d'Europe apparaissait « *assez restreint* » et que, « *en l'absence d'opérations militaires, on pourrait sans nul doute réduire très sensiblement le personnel militaire et technique qui y est affecté* ». Or face au refus britannique de rattacher la sous-commission de Constantinople à celle de Sofia, donc à l'autorité française et présentant la volonté d'ingérence anglaise, le général Franchet d'Esperey suggéra au ministère de la Guerre l'envoi d'une mission extraordinaire à Constantinople, « *en vue de la sauvegarde des intérêts français engagés dans les entreprises de chemins de fer ottomans* ». La réponse du ministère, favorable, ne lui parvint qu'un mois plus tard, alors que trois missions anglaises étaient déjà à pied d'œuvre pour examiner les questions relatives aux chemins de fer en Turquie, en Bulgarie et en Roumanie. La stratégie des Anglais consista d'abord à proposer le transfert dans cette ville de la Commission de Salonique, avec une compétence qui s'étendrait sur les seules lignes de Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie restant leur domaine réservé. Face aux protestations françaises, Milne admit ensuite une commission aux pouvoirs étendus, mais au sein de laquelle les Anglais exerceraient le contrôle sur les lignes d'Asie, les Français se réservant celles d'Europe. Sans attendre le règlement définitif de la question, la commission se mit à fonctionner au début de 1919, remplaçant la Commission de Salonique⁶⁹.

L'influence britannique s'exerça, de fait, sur la ligne Smyrne-Aïdin (607 km) et sur les lignes d'Anatolie (1 033 km). Ainsi les Anglais se retirèrent de Bulgarie en avril 1919 et de Salonique en mai, concentrant tous leurs efforts sur la Turquie d'Asie : Delaunay signalait seulement que l'ordre de bataille du personnel britannique employé au contrôle des chemins de fer d'Anatolie représentait 50 officiers, une multitude de services et trois bataillons d'infanterie, quand la direction des chemins de fer de l'armée française comptait un officier supérieur, secondé par 10 officiers et deux compagnies du 5^e régiment du génie, réduites à la

⁶⁸Pénicaud E. *Les rails de la discorde. Politique française et rivalités internationales sur les chemins de fer de l'armée d'Orient (1915-1933)*, in *Revue d'histoire des chemins de fer* n°40, Paris, 2009, p.186.

⁶⁹*Ibid*, p.187.

moitié de leur effectif normal. Seules les lignes de Syrie-Cilicie étaient donc sous l'influence française grâce au truchement de la politique mandataire en Syrie⁷⁰. Enfin, le statut interallié de la commission la rendait incompétente lorsqu'il s'agissait de trancher les rivalités commerciales entre la France et l'Angleterre. A titre d'exemple, le 21 août 1919, Franchet d'Esperey pria le directeur de l'arrière du commandement des armées alliées d'intervenir auprès de la commission pour mettre fin à un trafic illicite qu'il avait découvert à Smyrne avec des agents anglais qui avaient créé une société cherchant le monopole dans plusieurs domaines en limitant l'utilisation des wagons à leur profit⁷¹.

De son côté, le général Gouraud ne considère la voie ferrée que comme un vecteur logistique de son action militaire et le seul investissement économique en Cilicie réside en la mise sur pied d'une ferme agricole au début du XX^e siècle par des capitalistes français, cédée par le sultan en remboursement des dettes de l'empire ottoman. Alors que le traité de Sèvres permettait à la France d'assurer la mainmise sur l'Anatolie du Sud, le gouvernement ne sembla pas coordonner l'exploitation de la plaine fertile de Cilicie, des ports de Mersin et d'Alexandrette et des mines de cuivre d'Ergani jusqu'au nord de la Mésopotamie, constituant pourtant des points stratégiques. Dans le même temps, les champs pétrolifères du *vilayet* ottoman de Mossoul constituaient une priorité absolue pour les Britanniques, qui surent mettre les moyens pour mettre la main sur ces ressources.

L'absence de prise en compte des intérêts économiques dessert à double titre la France. Dans un premier temps, l'encadrement du secteur économique pourrait participer d'un appui à la reconstruction et au développement de la région placée sous sa responsabilité. La mise en place de sections administratives aurait permis de lieux faire accepter la présence française tout en promouvant le développement économique local. C'est ensuite la place et l'influence de la France dans la région qui sont mises à mal puisque les parts de marché qu'elle aurait pu saisir par sa position prédominante lui auraient permis d'asseoir son statut de puissance économique. Cette sorte de naïveté engendra le déclassement de la force mandataire dans la région, dont l'influence se limite aujourd'hui globalement qu'au Liban.

⁷⁰*Ibid*, p.188.

⁷¹*Ibid*, p.189.

Sur le plan politique, nous pouvons retenir de ce conflit les éléments suivants :

- en l'absence de volonté, l'action politique, aussi minimaliste soit-elle, ne doit pas engager l'avenir. La vision britannique du traité de Sèvres a mené au traité de Lausanne alors que les idées françaises auraient pu permettre de préserver un royaume ottoman centré sur la Turquie, avec lequel les relations auraient pu être apaisées sur le long terme.
- le choix d'un proxy doit faire l'objet d'une analyse de risque en amont et ne doit pas être exclusif du soutien à un autre acteur ;
- l'aspect économique doit être abordé dès le temps de crise à la fois pour accélérer la phase de stabilisation et pour préserver ses intérêts nationaux sur le long terme.

CONCLUSION

La guerre gréco-turque qui ébranla l'Asie mineure entre 1919 et 1922 marqua la disparition de l'hellénisme dans cette région. Ainsi la Turquie naissante finalisait le cours de l'histoire qui poussa le peuple turc des steppes mongoles aux rives de la mer Méditerranée, confirmant le retrait d'une présence occidentale qui était plus que millénaire. Ce conflit a permis de mettre en exergue quelques enseignements sur le plan militaire quel que soit le niveau opérationnel. C'est bien ici la nécessité d'avoir une vision opérative qui ressort de manière saillante. Dans le domaine politique, le poids de la volonté en gestion de crise est énorme car il conditionne la stature diplomatique et économique d'une puissance sur le long terme.

C'est pourquoi il apparaît indispensable de bâtir avec robustesse une coordination civilo-militaire dès le début d'une crise. Si la hiérarchie entre l'autorité politique et l'autorité militaire doit s'inverser selon les phases de déploiement, il s'agit bien de résorber une crise avec des outils adaptés à la culture, à l'ennemi, à la géographie et à l'économie d'une zone d'opérations.

Cette sacro-sainte approche globale doit donc être décliner dans tous les domaines PMESII⁷² et le curseur de l'engagement devrait être adapté à la situation dans chaque domaine. Ainsi nous pourrions imaginer de faire effort sur les domaines économiques et informationnels dans une première situation tandis que dans une autre, les aspects politiques et infrastructures seraient mis en avant (aides publiques au développement). Mais cette gestion civile de crise, sur le modèle européen, ne doit pas occulter le nécessaire maintien de capacités militaires à la fois dans la durée et en disponibilité.

⁷²Politique – Militaire – Economie – Société – Infrastructures – Information.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1- Sources primaires

a. Etat-major de l'armée

- 7 N 2502 Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1919-1920.
- 7 N 2503 Bulletin de renseignement de la section des armées étrangères 1921-1923.
- 7 N 4144 Section d'Afrique, bulletin de renseignement sur les hostilités gréco-turques ; Etudes sur l'armée grecque.

b. Missions militaires

- 17 N 507 La mission militaire française auprès de l'armée hellénique.

2- Sources imprimées

- HOKAYEM Antoine., *Documents diplomatiques français relatifs à l'histoire du Liban et de la Syrie à l'époque du mandat : 1914-1946*, tome 2 et 3, L'Harmattan, Beyrouth, 2003, 802 et 981 pages.
- MATERNE MURE (R.P.), *Le massacre de Marache*, in *Le Flambeau*, n° 1, Bruxelles, janvier 1921.
- MEDLICOTT William Norton, DAKIN D., LAMBERT M.E., *Documents on British foreign policy, 1919-1939*, 1st series, vol. XVII, *British Foreign Office*, Londres, 1970, 970 pages.
- PENICAUT Emmanuel., *Les rails de la discorde. Politique française et rivalités internationales sur les chemins de fer de l'armée d'Orient (1915-1933)*, in *Revue d'histoire des chemins de fer* n°40, Paris, 2009, p.183-203.

3- Bibliographie

a. Ouvrages généraux

- BERNACHOT Jean (général), *Les Armées françaises en Orient après l'armistice de 1918*, Service historique de l'armée de terre-Imprimerie nationale, Paris, 1970, 424 pages.
- DU HAYS (général), *Les armées françaises au Levant*, Tome I, Château de Vincennes, SHAT, 1979, 223 pages.
- MANTRAN Robert (sous la direction de), *Histoire de l'empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989, 814 pages.

- RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Agora, Pocket, Paris, 2007, 521 pages, p.198.
- ROUX Jean-Pierre, *Histoire des Turcs, deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Fayard, Paris, 2000, 494 pages.

b. Ouvrages spécialisés

- Base documentaire tactique à l'usage des stagiaires de l'école d'état-major, Ecole d'état-major, mai 2017, 514 pages.

ANNEXES

1- Chronologie

2- Table des cartes

ANNEXE 1 – CHRONOLOGIE

Evénements en France et dans le monde	Evénements en Grèce et en Turquie	Evénements militaires
1919		
<p>18/01 : ouverture de la conférence de paix.</p> <p>28/04 : pacte de la Société des nations.</p> <p>28/06 : traité de Versailles.</p> <p>10/09 : traité de Saint-Germain-en-Laye.</p> <p>27/11 : traité de Neuilly.</p>	<p>27/11 : le traité de Neuilly rattache à la Grèce la Thrace et les îles de de Limbros et Tenedos.</p>	<p>15/05 : débarquement des troupes grecques à Smyrne.</p> <p>14/07 : offensive grecque en Asie mineure.</p> <p>15/09 : remplacement de l'armée britannique par les Français en Syrie et en Cilicie.</p>
1920		
<p>20/01 : M. Millerand remplace M. Clémenceau à la présidence du Conseil.</p> <p>18/02 : M. Deschanel remplace M. Poincaré à la présidence de la République.</p> <p>10/08 : traité de Sèvres.</p> <p>21/09 : M. Millerand remplace M. Deschanel à la présidence de la République</p> <p>24/09 : M. Leygues remplace M. Millerand à la présidence du Conseil.</p>	<p>10/08 : le traité de Sèvres rattache à la Grèce l'Anatolie occidentale.</p> <p>25/10 : décès du roi Alexandre.</p> <p>14/11 : victoire des monarchistes aux élections législatives.</p> <p>02/12 : accord turc avec l'Arménie.</p> <p>19/12 : retour du roi Constantin.</p>	<p>11/02 : évacuation de Marache par les troupes françaises.</p> <p>13/03 : les Italiens s'engagent à évacuer Antalya et Konya.</p>
1921		
<p>16/01 : M. Briand remplace M. Leygues à la présidence du Conseil.</p> <p>21/02-11/03 : conférence de</p>	<p>20/10 : accord franco-turc d'Ankara</p>	<p>27/06 : offensive grecque sur Eski Cheir et Dumlupinar.</p> <p>23-31/03 : offensive grecque sur</p>

<p>Londres</p> <p>16/03 : traité de Moscou</p> <p>20/10 : accord franco-turc d'Ankara</p>		<p>Inonu.</p> <p>23/08 : offensive grecque jusqu'à la Sakaria.</p> <p>10/08 : neutralité alliée décidée par le Conseil suprême.</p>
1922		
<p>15/01 : M. Poincaré remplace M. Briand à la présidence du Conseil.</p> <p>22/10 : M. Bonar Law remplace Lloyd George au poste de Premier ministre.</p> <p>21/11 : début de la conférence de Lausanne.</p>	<p>11/09 : coup d'Etat.</p> <p>27/09 : abdication du roi Constantin au profit de son fils Georges II.</p> <p>21/11 : début de la conférence de Lausanne.</p>	<p>26/08 : offensive turque sur la Sakaria.</p> <p>09/09 : prise de Smyrne par les troupes kémalistes.</p> <p>11/10 : armistice de Moudania.</p>

ANNEXE 2 – TABLE DES CARTES

Carte n°1 – La formation de la Grèce moderne p.5

Carte n°2 – Sphères d'influence et revendications territoriales en 1915 p.6

Carte n°3 – Dépeçage de l'empire ottoman par le traité de Sèvres p.8

Carte n°4 – Offensive grecque en Anatolie occidentale p.10

Carte n°5 – Bataille d'Inonu p.11

Carte n°6 – Débâcle grecque en Asie mineure p.13

Carte n°7 – Les opérations successives de Mustapha Kemal p.26